



## Commission Régionale Futsal

SAISON 2024/2025

### PROCÈS-VERBAL N°22

---

Réunion du lundi 16 décembre 2024

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

<b>Finales Régionales Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf Futsal Appel à candidature</b>
---

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir l'un de ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétariat Général en précisant quelle finale vous souhaitez accueillir.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Dates	Capacité tribune
SENIORS FUTSAL MASCULIN	Semaine du 20 au 24 mai 2025	Minimum 500
SENIORS FUTSAL FEMININ	Semaine du 02 au 06 juin 2025	Minimum 350

**Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF - Seniors Futsal****Informations calendrier prévisionnel des prochains tours :**

Tour n°3 (cadrage) : semaine du 13 au 19 janvier 2025 (tirage au sort le jeudi 19/12/2024)

1/8èmes de Finale : semaine du 03 au 09 février 2025

1/4 de Finale : semaine du 24 au 30 mars 2025

1/2 de Finale : semaine du 14 au 20 avril 2025

Finale : semaine du 19 au 23 mai 2025 (jour à définir)

Suite à la qualification de CHAMPIGNY CF, PARIS XIV FUTSAL, SPORTIFS DE GARGES et VSG FUTSAL au 1<sup>er</sup> tour fédéral de la Coupe Nationale, ces 4 équipes ne peuvent plus participer à la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF conformément à l'article 5 du règlement de l'épreuve.

**CHAMPIONNAT SENIORS****Régional 3****Poule C****28218519 GARGES DJIBSON 2 / KB FUTSAL 2 du 07/12/2024**

Lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant une erreur dans le résultat saisi sur la FMI, la Commission entérine le résultat suivant :

GARGES DJIBSON 2 : 9 buts (et non pas 8 buts)

KB FUTSAL 2 : 1 but.

**Poule D****28218602 MARCOUVILLE CITY CP 2 / VECTEUR SPORT 2 reporté au 14/12/2024**

Suite à l'indisponibilité du gymnase de MARCOUVILLE CITY CP – les matchs aller-retour sont inversés. De plus, la Commission prend note du rapport de l'arbitre officiel indiquant que le joueur n°2 de VECTEUR SPORT 2 - OULD TALEB Selama n'a pas participé au match contrairement aux informations mentionnées sur la FMI.

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ SENIORS****Régional 2****Poule B****29617122 TOUSSUS AFC 1 / AS HAY 94 FUTSAL 1 du 14/12/2024**

La Commission,

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le match a été arrêté à mi-temps en raison d'un nombre insuffisant de joueuses pour l'équipe de l'AS HAY 94 FUTSAL,

Considérant que le score du match était de de 15 buts à 0, en faveur de TOUSSUS,

Par ces motifs,

**Donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'AS HAY 94 FUTSAL (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à TOUSSUS AFC (3pts ; 15 buts).**

**Poule C****29617213 ETOILE BOBIGNY 1 / AF ROMAINVILLE 93 1 du 15/12/2024**

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (courriel de AF ROMAINVILLE 93 accompagné d'une attestation de Monsieur DATHUS Alexander – dirigeant licencié au club de ROSNY FUTSAL),

Considérant que le club de l'AF ROMAINVILLE 93 conteste le résultat saisi sur la FMI (3-3) en précisant que son équipe a gagné 4-3,

Considérant qu'il précise qu'il l'a signalé dès la fin du match lors des signatures d'après match mais que l'arbitre bénévole de l'ETOILE BOBIGNY lui a confirmé un score de 3-3 et a refusé de changer le résultat, Par ces motifs,

Demande un rapport au Président du club de l'ETOILE BOBIGNY sur les faits mentionnés.

### **COUPE NATIONALE U18 FUTSAL**

**Tour n°3 :**

#### **30027321 ARGENTEUIL FUTSAL 1 / PARIS 18 UNITED 1 reporté au 21/12/2024**

La Commission prend note du courriel de PARIS 18 UNITED et confirme que le match a été reporté sur les installations d'ARGENTEUIL FUTSAL.

Les frais d'arbitrage sont à la charge des 2 clubs ; le match du 07/12/2024 n'ayant pas eu lieu, le club de PARIS 18 UNITED n'a pas eu à régler de frais pour ce match.

### **CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL**

**Régional 3**

**Poule C**

#### **29620223 DRANCY FUTSAL 1 / COMBO FUTSAL 1 du 14/12/2024**

Ce match est reporté au samedi 11/01/2025.

La Commission invite le club de DRANCY FUTSAL à l'informer dans les meilleurs délais en cas d'indisponibilité de son gymnase à cette date.

### **U18 FUTSAL - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 1 – 28219023 SPORT ETIQUE LIVRY 1 / PARIS ACASA 1 du 14/12/2024

Régional 1 – 28219026 JEUNESSE AULNAYSIENNE 1 / PARIS 18 UNITED 1 du 14/12/2024

### **CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL**

**Poule A**

#### **29621151 TORCY FUTSAL EU 2 / AVON F.C. 1 du 01/12/2024**

Lecture de la feuille de match – forfait non avisé de AVON FC.

#### **29621143 ESPERANCE SAVIGNIENNE 1 / BVE FUTSAL 2 du 16/11/2024**

Dernier Rappel :

La Commission reste en attente de la liste des joueurs de BVE FUTSAL 2 ayant participé à cette rencontre.

**Poule C**

#### **29621325 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / SPORT ETHIQUE LIVRY 1 du 15/12/2024**

Suite à la réception de l'attestation d'indisponibilité du gymnase, cette rencontre est reportée et inversée au samedi 21/12/2024 à 14h00 au gymnase Germain Tillion à LIVRY GARGAN.

**Poule D**

**29621366 TRAPPES FUTSAL 1 / ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 du 14/12/2024**

Lecture de la Fmi – forfait non avisé de ROISSY EN BRIE FUTSAL.

**29621371 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / KB FUTSAL 1 du 07/12/2024 reporté au 01/02/2025**

Ce match est avancé au **samedi 11/01/2025**, la date du 01/02/2025 étant après la dernière journée de ce Critérium (et le début de la phase 2 étant prévu le week-end des 08/09 février 2025) ; elle ne peut pas être utilisée.

En cas de gymnase indisponible, le match sera inversé.

**Poule F****29621440 COMBO FUTSAL 1 / SPORTING REPUBLIQUE 1 du 14/12/2024**

Lecture de la feuille de match – forfait non avisé de SPORTING REPUBLIQUE.

<b>U16 FUTSAL - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES</b>
--

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**2<sup>ème</sup> et dernier rappel :**

Poule C

29621330 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 08/12/2024

**1<sup>er</sup> rappel :**

Poule A

29621157 CRETEIL FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 2 du 15/12/2024

Poule B

29621278 PARIS ACASA 1 / ROSNY FUTSAL 1 du 14/12/2024

29621279 TORCY EU FUTSAL 1 / PARIS 18 UNITED 1 du 15/12/2024

29621280 F2N 1 / PARIS FUTSAL du 15/12/2024

Poule E

29621529 GARGES DJIBSON 1 / MARCOUVILLE CITY CP 1 du 15/12/2024